

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Accident d'aviation aux Ponts-de-Martel

Un avion de tourisme s'est écrasé en fin de matinée dans une forêt dans la région des Ponts-de-Martel/NE. Le pilote et les deux passagers de l'appareil sont décédés.

Samedi 20 mai 2023 vers 10h20, un avion de tourisme s'est écrasé dans une forêt au lieu-dit La Combe Dernier aux Ponts-de-Martel. Le pilote et ses deux passagers sont décédés sur place. L'appareil, immatriculé en Suisse, avait décollé dans la matinée de l'aéroport de La Chaux-de-Fonds et effectuait un vol de tourisme.

D'importants moyens de secours ont été déployés sur les lieux. L'épave de l'appareil se trouvant dans un endroit particulièrement escarpé, les opérations de secours se sont révélées délicates.

Le détachement de premiers secours des Montagnes neuchâteloises (DPS MN) a dépêché sur place deux véhicules lourds et deux véhicules légers, 15 pompiers professionnels, dont des membres du groupe GRIMP, ainsi que 2 sapeurs-pompiers volontaires des Ponts-de-Martel.

Les enquêteurs du Service suisse d'enquête de sécurité (SESE), l'organe compétente pour déterminer la cause des accidents d'aviation, s'est rendu sur place pour les constatations techniques. Des enquêteurs de la police fédérale fedpol se sont rendus sur place pour soutenir le travail d'enquête. En outre, le Ministère public de la Confédération, compétent en matière d'accidents d'aviation, a été informé et travaille en étroite coordination avec les organisations partenaires cantonales et fédérales.

La police neuchâteloise a engagé une vingtaine de gendarmes et trois personnels de la police judiciaire. La procureure de service s'est également rendue sur place. Une enquête a été ouverte afin de tenter d'établir les causes et les circonstances de cet accident, qui pour l'heure sont inconnues.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 20 mai 2023